

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE EN TRANSPORT ET
LOGISTIQUE DE L'IPD THOMAS SANKARA**

L'équipe d'évaluation :

- Professeur Ibrahima Thione DIOP, Président
- Professeur Papa NGOM, Membre
- M. Cheikh FALL, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, Le Président

Avril 2018

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Institution.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup ...	5
5. Points forts	10
6. Points faibles :	11
7. Appréciations générales du programme	11
8. Recommandations à l'Établissement	12
9. Recommandations à l'ANAQSUP	12
10. Proposition de décision.	12

Introduction

L'Institut Polytechnique de Dakar (IPD) Thomas Sankara a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP en vue de l'accréditation du diplôme de Licence en Transport et Logistique. L'ANAQ-SUP a désigné l'équipe d'Experts -Evalueurs externes composée comme suit :

- Professeur Ibrahima Thione Diop, Président
- Professeur Papa Ngom, Membre
- M. Cheikh FALL, Membre

La visite a eu lieu le mercredi 07 février 2018 de 8h :30mn à 16h :50mn en journée continue, sans observer une pause déjeuner. La rédaction du rapport a été effectuée par l'Equipe qui a suivi le format tel que recommandé par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation de l'Institution

L'IPD Thomas Sankara est un établissement privé d'enseignement supérieur (EPES) créé en 1991. Il occupe un bâtiment R+2 situé à Sud Foire N°8477. L'IPD est une société anonyme à responsabilité limitée (SARL) d'un capital d'un million de francs CFA. Du Rez de chaussée en passant par le premier étage, certaines des pièces font l'objet de salles de cours fonctionnelles. Le deuxième étage (en construction) est une quasi-réplique du premier étage et reste inoccupé lors de la visite. L'administration principale est logée au premier étage (qui va déménager bientôt au deuxième étage selon le Directeur Général). Le bâtiment comporte des escaliers usuels pour la circulation et d'autres (de secours en construction). L'institut dispose d'un autre grand espace qui est en train d'être aménagé avec une buvette en construction.

C'est en 2005 que l'Institut est autorisé (**autorisation N°00149/ME/DES**) à dispenser des formations dans les filières professionnelles préparant aux diplômes de deuxième et troisième cycle. Il prépare aux diplômes post-bac de licences dans quelques filières et, entre autres, le « Transport et la Logistique » qui est ici proposé, pour évaluation, en vue de son accréditation par l'ANAQ-SUP.

Le programme évalué est intitulé : « **Licence en Transport - Logistique** »

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier de type PDF, comprend 44 pages avec, en « Annexes » la liste des éléments de preuve joints et des éléments de preuve à consulter sur place lors de la visite. A la lecture du rapport d'auto-évaluation, on a le sentiment que

L'institut a fait appel à une expertise externe pour concevoir et rédiger le rapport, ce que les nombreuses recommandations après chaque standard justifient largement et qui sont pour le moins inhabituelles pour un rapport d'auto-évaluation.

3. Description de la visite sur le terrain

Les travaux ont démarré vers 8h:30mn avec l'équipe qui a en charge l'administration. L'accueil et la mise en place a été effectué chaleureusement par Monsieur Amadou Sow (Directeur des Etudes). Après la mise en place, les travaux ont effectivement démarré avec le mot de bienvenu du Directeur Général Monsieur AL Ousseynou Niang. Monsieur Mamadou Sarr, responsable de la filière a exposé au sujet du programme qui est présenté. Il a été relayé par Madame Samb, membre de l'équipe de la cellule d'assurance qualité et en charge de l'orientation et du conseil aux étudiants.

Les points essentiels sur lesquels l'accent a été mis tournent autour des missions, de la gouvernance de l'IPD Thomas Sankara et de l'application du système LMD au programme de Licence en Transport et Logistique qui est dispensé.

Après la présentation de la formation, les évaluateurs externes ont demandé d'éclaircir quelques points du rapport d'auto-évaluation. Ces remarques et questions ont été suivies et la demande de quelques éléments de preuve qui n'étaient pas attachés au document d'auto-évaluation s'est faite durant toute l'évaluation. Il a été demandé qu'on explique quelle était l'expérience des chargés du programme. L'absence de professeur de rang A dans le PER a été soulevée et débattue. La question du réajustement périodique du contenu de la maquette pédagogique a notamment été abordée avec une attention particulière de l'équipe d'experts évaluateurs.

Les contenus pédagogiques ont été abordés. La plupart des sillabi présentée à l'équipe d'évaluation présente des titres qu'on ne retrouvait pas dans la maquette pédagogique.

Les enseignements bien répartis dans les UE ont permis d'interpeller au sujet d'un enseignement relatif au droit des transports qui revient chaque année avec un sous-thème différent en rapport avec les modes de transport.

En suivant les débats sur le contenu pédagogique de la formation, les représentants de l'institut ont évolué dans le sens d'une spécialisation à partir du cinquième semestre (troisième année). L'étude de la structure de la maquette pédagogique n'a pas permis de voir cette cassure orientée vers une quelconque spécialisation car les UE sont rémanentes et

reviennent sous une forme un plus ou moins approfondie par rapport aux quatre précédents semestres.

Les étudiants sont informés de leur orientation professionnelle avant leur admission dans la formation.

- **Organisation et déroulement de la visite**

Après l'exposé relatif à l'agenda, les différents intervenants (PER, PATS et Etudiants) ont été reçus dans la même salle qui a abrité les débats.

- **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).**

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. Les échanges se sont déroulés dans une bonne ambiance favorisée par la mise au point du président de séance concernant le but de cette évaluation qui est d'aider l'institut à améliorer la qualité de ses formations et non de faire la police.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Appréciation globale du standard.

Le programme de licence en transport et Logistique est proposé depuis l'année 2005, ainsi au moins 10 promotions sont déjà sorties.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Appréciation globale du standard

Globalement, le programme de Licence en transport et Logistique aboutit à la formation de cadres de talent dans le domaine de la Logistique et du transport ce qui correspond fondamentalement aux missions assignées à l'institution.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale du standard

En dépit du fait que le programme soit pertinent, il convient de noter que ses rapports avec les milieux socioéconomiques ne sont pas très marqués. Certes 4 conventions de stage nous sont montrées mais elles portent toujours sur la même entreprise Gounass Transport. De plus des statistiques sérieuses sur le nombre d'étudiants stagiaires n'ont pas été données.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Appréciation globale du standard

Sur le plan de l'organisation et de la gestion interne, des avancées sérieuses sont notées à l'IPD et articulées autour d'un organigramme assez cohérent. De ce fait les décisions prises au niveau du top management sont régulièrement communiquées aux différents acteurs.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale du standard

Certes IPD dispose d'un Conseil scientifique présidé par un enseignant de rang A. Cependant la régularité des réunions de ce conseil pose problème : un seul PV a été montré et de plus durant l'année 2016/2017 aucune réunion n'a eu lieu.

Les enseignants consultés disent qu'ils sont convoqués pour les Jurys d'examen, seulement le nom du président de jury et son grade n'apparaissent pas sur ces PV.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 2.03 *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale sur le standard

Il existe une cellule interne du management de l'assurance qualité (CIMAQ) qui s'active vigoureusement à l'application de la politique qualité définie par la direction.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale du standard

Le programme de Licence en transport et logistique dispose d'une maquette qui répond aux exigences du LMD. Cependant beaucoup d'anomalies ont été détectées. D'abord plusieurs matières de spécialité ont 20h comme volume horaire total ce qui est très faible, ensuite il y a un manque de concordance entre emploi du temps et certaines matières sur la maquette, en troisième lieu il y a des cours généraux répétitifs qui posent le problème de la spécialisation (Economie générale, géographie économique). Enfin les enseignants sont majoritairement des vacataires et de plus il n'y a aucun enseignant permanent dans les UE fondamentales et surtout pas d'enseignant de rang A.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Appréciation globale du standard.

Le programme de Licence est certes pertinent mais plusieurs incorrections sont remarquées sur la maquette : plusieurs cours d'économie générale dont les contenus ne sont pas déclinés, plusieurs cours de géographie économique, en face d'un seul cours de spécialité d'économie des transports. Certains volumes horaires faibles (20h) au total doivent être rectifiés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale du standard

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et régulièrement publiées au profit des étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 3.04. *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Appréciation globale du standard

Depuis sa création le programme donne régulièrement des taux de réussite satisfaisants et sur le plan de l'organisation un dispositif efficace de rattrapage des cours est mis en place.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Appréciation globale du standard

Pratiquement tous les enseignants de la Licence Transport et Logistique sont des professionnels. Il n'y a aucun enseignant de rang A, et surtout pas d'enseignants permanents dans les UE de spécialité. De plus il y a une sous-représentation des enseignants dans le conseil scientifique.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Appréciation globale du standard

A part quelques exceptions globalement les volumes horaires sont conformes aux normes requises.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Appréciation globale sur le standard

Il n'y a pas d'enseignants permanents et tous les intervenants sont vacataires, donc aucune mobilité n'est observée.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'admission sont claires et communiquées officiellement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale du standard

Aucune mesure discriminatoire portant sur le sexe n'a été notée.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.03 *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Appréciation globale du standard

Une mobilité des étudiants n'a pas été observée.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 5.04 *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Appréciation globale du standard

On note l'inexistence d'enseignants permanents dans les UE de spécialité et la majorité des enseignants reste des vacataires.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 5.05 *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Appréciation globale sur le standard

La politique d'insertion n'est pas très visible, aucune statistique à ce niveau et les 4 conventions de stage consultées portent toutes sur la même entreprise.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Appréciation globale du standard

IPD dispose de locaux assez fonctionnels : salles de cours en nombre suffisant, plusieurs salles informatiques, des issues de secours, des extincteurs à jour, une bonne bibliothèque numérique. Il manque cependant la mise en service de la bibliothèque physique.

Conclusion sur le standard : Atteint

5. Points forts

5.1 L'offre de formation de la filière Logistique et Transport s'appuie sur une maquette pédagogique qui reste, dans sa structuration globale, en conformité avec les principes du Système LMD, notamment en terme de semestrialisation des enseignements, en termes de crédits (30 crédits par semestre, 180 crédits pour l'obtention de la Licence) et par rapport à la répartition des heures d'enseignement (TD, TP et TPE).

5.2 Un système de bourses de soutien existe à l'IPD permettant ainsi de soutenir et d'encourager les étudiants dans le cas de situation financière précaire.

5.3 Le dynamisme de la formation continue est réel et la professionnalisation des enseignements se traduit par l'existence de cellule d'aide à l'insertion professionnelle.

5.4 Locaux sont en nombre suffisant (salle de cours et de TD) et les équipements et matériel pédagogique sont tout à fait fonctionnels.

On retiendra que le rapport d'auto-évaluation laisse percevoir une bonne compréhension des objectifs du programme de formation.

6. Points faibles :

6.1 Certains constituants d'UE sont définis en termes très généraux, ce qui peut avoir des conséquences sur la spécialisation du programme Transport Logistique :

- Économie Générale aux semestres 1 et 2,
- Comptabilité générale aux semestres 1 et 2,
- Introduction à l'étude du Droit aux semestres 1 et 2)

6.2 Il n'y a pas toujours une correspondance entre emploi du temps et les matières enseignées dans certaines UE de la maquette pédagogique.

6.3 Non visibilité du nom et de la qualification du président de Jury et des membres du jury sur les procès-verbaux de délibération,

6.4 Les enseignants sont très majoritairement des vacataires. Il n'a y a aucun enseignant permanent dans les UE fondamentales de la filière Transport Logistique, encore moins d'enseignants de rang magistral.

6.5 L'absence d'une bibliothèque physique a été constatée.

6.6 Le conseil pédagogique ne s'est pas réuni depuis plusieurs mois : la dernière réunion a eu lieu il y a plus d'un an et donc aucune réunion pour l'année universitaire 2016/2017.

6.7 La représentation des enseignants dans le Conseil Scientifique est très négligeable.

6.8 Les relations avec le monde professionnel sont très réduites (un seul partenaire professionnel qui évolue dans le monde du transport) ;

7. Appréciations générales du programme

Le programme de la Licence Transport-Logistique présenté par l'IPD, semble offrir de réelles compétences pratiques aux étudiants ayant suivi avec succès cette formation.

La répartition des enseignements de type professionnel et ceux de type académique est relativement équilibré.

On constate cependant, après l'analyse de la maquette que le programme Transport-Logistique devrait être réaménagé en proposant un ajustement d'éléments constitutifs de certaines UE qui

se traduirait par une hiérarchisation dans leur contenu par niveaux (initiation aux semestres 1 et 2, opérationnalité aux semestres 3 et 4, approfondissement aux semestres 5 et 6).

8. Recommandations à l'Établissement

Les évaluateurs externes proposent à l'IPD, les recommandations suivantes :

- l'UE Économie générale et l'Initiation au droit (dans les 2 semestres de la Licence 1) gagneraient à être plus explicite dans leur formulation ;
- renforcer la présence d'enseignants dans le Conseil Scientifique et mettre à jour les rapports semestriels d'activités ;
- systématiser la délivrance du supplément au diplôme ;
- faire apparaître les noms et les qualités à préciser du président de Jury et des autres membres sur les procès-verbaux de délibération.

9. Recommandations à l'ANAQSUP

Accentuer le renforcement des capacités aussi bien pour les experts évaluateurs que pour le personnel des EPES s'occupant des aspects qualité.

10. Proposition de décision.

Accréditation refusée

ANNEXES

LISTE PERSONNEL DE DIRECTION			
NOM	PRENOM	FONCTION	CONTACT
NIANG	Al Ousseynou	DG	773337117
NIANE	Alassane	Directeur Administratif	776127009
TANDIANY	Ndiabou	DFPAI	774925401
SOW	Amadou	Diirecteur des Etudes	775298488
DIOP	Awa Mbow	Pr. Coordonatrice Cellule Qualité	774038371

LISTE DES PER			
NOM	PRENOM	MATIERE	CONTACT
FALL	Mamadou	Droit des transports	773792791
DIOP	Awa	OTGMMM	
SARR	Mamadou	Logistique	

LISTE PATS			
NOM	PRENOM	FONCTION	CONTACT
COLY	Baba	Caissier	
MANE	Idrissa	Assistant Pédagogique	
GUEYE	Nafissatou	Technicienne de surface	779915935

LISTE DES ETUDIANTS			
NOM	PRENOM	ANNEE	CONTACT
GOMIS	Maria	L1	773378375
DIOP	Daouda	L1	777784026
THIAW	Mafall	L2	779022227
AW	Thioro	L2	774438157
CISSE	Djibril	L3	
NDOUR	Asane	L3	